

PÔLE CULTUREL DES MUSIQUES DE GUYANE

PCMG

En cours de création

Guyane, le _____

Objet : Invitation à participer à la naissance du Pôle Culturel des Musiques de Guyane (PCMG)

Madame, Monsieur,

La Guyane est un territoire d'une richesse musicale et culturelle exceptionnelle. Terre de rencontres et de métissages, elle abrite une mosaïque de communautés — créole, amérindienne, bushinengué, haïtienne, brésilienne, surinamaïse, antillaise, métropolitaine et bien d'autres — dont les expressions musicales constituent un patrimoine vivant d'une diversité unique au monde : kaseko, gwo ka, zouk, aleke, bigi poku, rap, reggae, coupé-décalé, musiques traditionnelles amérindiennes... autant de langages sonores qui témoignent de la vitalité et de l'identité profonde de notre territoire.

Pourtant, malgré cette richesse, les acteurs et actrices de la filière musicale guyanaïse évoluent encore trop souvent dans un environnement insuffisamment structuré, avec peu d'outils collectifs pour se professionnaliser, se fédérer et rayonner au-delà de nos frontières.

C'est pour répondre à ce besoin fondamental que nous, collectif fondateur, œuvrons aujourd'hui à la création du **Pôle Culturel des Musiques de Guyane (PCMG)**.

Qu'est-ce que le PCMG ?

Le PCMG est une structure coopérative à vocation régionale, sur le modèle des Pôles Régionaux des Musiques Actuelles (PRMA) qui existent en France hexagonale — à l'image du **RIM** (Réseau des Indépendants de la Musique, en Nouvelle-Aquitaine) et d'**OCTOPUS** (en Occitanie). Ces structures ont prouvé leur efficacité en fédérant l'ensemble des professionnels du secteur musical autour d'un projet commun au service des artistes et des territoires.

Le PCMG a vocation à devenir l'outil collectif et partagé de toute la filière musicale guyanaïse : artistes, labels, studios, organisateurs de concerts et de festivals, techniciens et prestataires.

Nos missions

Le PCMG s'engage à remplir cinq missions fondamentales :

1. Accompagnement et structuration des carrières artistiques

Soutenir les artistes guyanais dans le développement de leur projet professionnel : conseils juridiques, accompagnement à la création, suivi de carrière, accès aux droits et aux aides.

2. Mise en réseau des professionnels

Créer des espaces d'échange, de collaboration et de solidarité entre tous les acteurs de la filière musicale guyanaïse, pour rompre l'isolement et favoriser les synergies.

3. Diffusion et circulation des artistes

Favoriser la visibilité des artistes guyanais sur la scène locale, nationale et internationale. Développer des partenariats avec d'autres pôles, réseaux et structures de diffusion pour ouvrir de nouveaux débouchés.

4. Formation et professionnalisation

Proposer des actions de formation adaptées aux besoins spécifiques des professionnels guyanais : production musicale, management artistique, techniques du son, droit de la propriété intellectuelle, entrepreneuriat culturel.

5. Développement économique de la filière

Contribuer à la structuration économique du secteur musical guyanais en accompagnant la création d'entreprises culturelles, en mobilisant les financements disponibles et en valorisant l'apport économique et social de la musique pour le territoire.

Pourquoi votre participation est essentielle

Le PCMG ne sera fort que si la filière se l'approprie collectivement. Ce pôle est le vôtre. Il est pensé par et pour les acteurs et actrices de la musique guyanaise, dans toute leur diversité.

Que vous soyez artiste, label, studio d'enregistrement ou organisateur d'événements, votre voix, vos besoins et votre expertise sont indispensables pour construire un outil qui serve réellement les réalités du terrain guyanais.

Des partenariats institutionnels et financiers sont en cours de construction pour soutenir ce projet. Mais avant tout, c'est la mobilisation de la filière elle-même qui constituera le socle et la légitimité de ce pôle.

Rejoignez-nous : une réunion de présentation vous attend

Afin de vous présenter en détail le projet, ses objectifs, ses modalités de fonctionnement et les prochaines étapes, nous organisons une **réunion de présentation générale du PCMG**, ouverte à toutes les personnes concernées par l'avenir de la musique en Guyane.

Pour vous inscrire et recevoir le lien de participation, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci-dessous ou à nous contacter directement :

→ **Lien d'inscription : [INSÉRER LE LIEN ICI]**

Nous comptons sur votre présence et votre engagement pour écrire ensemble ce nouveau chapitre de la musique guyanaise.

Nous vous adressons nos cordiales salutations,

Le Collectif Fondateur du Pôle Culturel des Musiques de Guyane (PCMG)

Contact : _____ | Email : _____ | Tél. : _____